

# Voyage d'étude en Belgique

## Regards croisés sur les discriminations et le management de la diversité

**Bruxelles**

**Mercredi 2 - Vendredi 4 octobre 2013**



# Le cadre de la formation

## Objectifs pédagogiques

- Acquérir des connaissances du contexte belge de la lutte contre les discriminations ;
- Renforcer votre connaissance de la question « Diversité en entreprise » en y donnant une perspective belge et européenne ;
- Faire de votre politique « Diversité » un levier efficace de votre stratégie RH et de pilotage social ;
- Ouvrir le spectre des possibilités en termes d'outils et de dispositifs.

## Méthode de travail

- Deux jours de rencontres sur l'essentiel de la Diversité en entreprise et au sein d'organismes publics animées par des experts de haut niveau
- Le partage d'expérience d'acteurs de terrain
- L'alternance d'exposés d'experts et de témoignages d'entreprises
- Pausas permettant un contact opérationnel et privilégié avec les intervenants et les participants
- La rédaction de comptes rendus par les participants
- La remise d'un certificat attestant votre présence et assiduité durant la durée de la formation
- **Réunion de débriefing courant octobre**
- **Séance de restitution début novembre**

## Les contacts

Marie Christine Gabillaud Wolf : [mcgabillaudwolf@afmd.fr](mailto:mcgabillaudwolf@afmd.fr) ou 01 75 44 92 38

Maya Hagege : [mhagege@afmd.fr](mailto:mhagege@afmd.fr) ou 01 78 09 76 61

# Le programme

## MERCREDI 2 OCTOBRE

Départ de Paris à **17H25**. Arrivée à Bruxelles à **18H45**

Diner à **20h**: **Panorama de la lutte contre les discriminations en Belgique**

**Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme de Belgique**

Edouard DELRUELLE, Directeur adjoint

Michel VANDERKAM, Chef du Service Diversité

## JEUDI 3 OCTOBRE

9h – 10h30 : **Politiques anti-discrimination de l'Union Européenne**

**Commission Européenne, Direction Générale Justice**

**Politiques anti-discrimination et coordination des questions Roms**

Juan GONZALEZ-MELLIZO, Team Leader Non discrimination policies

11h – 13h: Atelier d'échanges **Equality measures and indicators**

**European Network Against Racism (ENAR)**

Shannon PFOHMAN, Directrice adjointe - Département politique

Pascal HILDEBERT, Délégué général, **ENAR Foundation**

**Témoignages d'entreprises.**

13h – 14h30: Déjeuner tournant avec 3 associations européennes :

**AGE Platform Europe**

**ILGA Europe** (International **Lesbian and Gay** Association)

**European Disability Forum (TBC)**

15h – 16h30: **L'emploi des personnes en situation de handicap** : les préoccupations tant des employeurs que des candidats. Quelles sont les différentes mesures prises au niveau régional (Flandre) pour favoriser leur emploi ?

**GTB**

Luc HENAU, Directeur Général

*Lieu : VDAB, Keizerslaan 11, 1000 Bruxelles*

17h – 18h30 : **Le Marché du travail flamand**

**Departement Werk en Sociale Economie**

Michel VAN DE VOORDE, Coordinator team Diversity and Sustainable Corporate Development, Ministère de la Communauté flamande

# VENDREDI 4 OCTOBRE

8h30 – 10h: **Le marché du travail en Belgique**

**Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale**

Jan VANTHUYNE, Directeur général

Valérie GILBERT, conseillère attachée à la Division de l'étude de l'emploi et du marché du travail.

10h30 – 12h: **La diversité en Belgique : perspective syndicales**

**Confédération des syndicats chrétiens**

Rachida KAAOISS, Permanente fédérale-conseillère en diversité Bruxelles

Emmanuel WIEME, Conseiller en Diversité Halle-Vilvoorde ACV (Flamand)

**Syndicat libéral CGSLB**

Eva SAHIN, conseillère en diversité

**Syndicat des employés, techniciens et cadres de la FGTB-ABVV Bruxelles**

Samantha SMITH, Conseillère en Diversité

Youssef BEN ABDELJELIL, Conseiller en Diversité

**Témoignage de Sodexo.**

12h30 – 14h: déjeuner

14h30 – 16h: **Cellule diversité et activités d'Actiris**

**Actiris, Office Régional Bruxellois de l'Emploi**

Mark TRULLEMANS, attaché à la coordination du Pacte territorial pour l'emploi

Jessica SCHOUWENAARS, Consultante de la diversité.

**Témoignage de Randstad.**

16h30 – 17h30: **La politique diversité de RTBF**

**La Radio Télévision Belge Francophone**

Stephan VANLIERDE, Directeur General Ressources Humaines

17h30 – 18h30: **La politique diversité d'une entreprise flamande (TBC)**

Départ de Bruxelles **19h43**. Arrivée à Paris à **21h**

# Présentation des structures

## ◆ Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme de Belgique

Le Centre est un **service public indépendant**. Les missions du Centre telles que reprises dans la loi: « *Le Centre a pour mission de **promouvoir l'égalité des chances** et de combattre toute forme de distinction, d'exclusion, de restriction ou de préférence fondée sur : la nationalité, la prétendue race, la couleur de peau, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique, l'orientation sexuelle, l'état civil, la naissance, la fortune, l'âge, la conviction religieuse ou philosophique, l'état de santé actuel ou futur, le handicap, la conviction politique, la caractéristique physique ou génétique ou l'origine sociale. (...)* »

*Le Centre a également pour mission de veiller au respect des droits fondamentaux des étrangers, d'éclairer les pouvoirs publics sur la nature et l'ampleur des flux migratoires et de développer la concertation et le dialogue avec tous les acteurs publics et privés concernés par les politiques d'accueil et d'intégration des immigrés. Le Centre est en outre chargé de stimuler la lutte contre la traite et le trafic des êtres humains. »*

Une des fonctions du Centre consiste à **conseiller les autorités publiques** des différents niveaux de pouvoir ainsi qu'à assister les autorités publiques à accomplir leurs missions. Par ailleurs, le Centre pour l'égalité des chances organise depuis plus de 10 ans des formations, mais aussi de séances de sensibilisation ou d'accompagnement d'équipe sur les thématiques qui lui sont propre.

Enfin, le Centre publie des ouvrages, guides (dispositifs d'alerte, stéréotypes liés à l'âge au travail, Discrimination des lesbiennes, etc.), rapports et études thématiques, en libre accès sur son site. Chaque année, trois rapports annuels fournissent un état de la situation et formulent des recommandations dans chacun des domaines pour lesquels le Centre est compétent : **Migration, Traite des êtres humains et Discrimination/Diversité**.

## ◆ European Network Against Racism (ENAR)

Le réseau est composé d'associations membres à travers l'Europe. ENAR lutte contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie, promeut l'égalité pour tous et relie les initiatives locales/régionales/nationales et européennes. Leur objectif est de faire la différence dans une série de domaines relatifs à l'égalité et l'antiracisme, à la migration et l'intégration, et à l'inclusion sociales des minorités ethniques et religieuses. Ils se présentent comme la voix du mouvement antiraciste en Europe.

Pour faire la différence, ENAR a plusieurs méthodes :

- Coordonner le réseau ENAR : en faisant entendre la voix de la société civile antiraciste dans les débats politiques tant nationaux qu'europeens et en soutenant le travail des associations membres par l'échange (d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques) et la possibilité d'influencer les politiques aux niveaux européen et national.

- Influencer l'agenda politique européen : veille des développements politiques à l'agenda de l'UE afin d'assurer qu'ils n'entravent pas leurs objectifs d'égalité et de diversité ; campagne et plaidoyer auprès des institutions européennes pour les inciter à agir contre le racisme et les discriminations et pour une Europe diverse et inclusive ; travail avec des représentants politiques et fonctionnaires européens clés afin de garantir que l'égalité et l'antiracisme soient une priorité de l'agenda politique européen.

- Participer à des alliances stratégiques avec d'autres acteurs européens (réseaux européens, des sociétés, des syndicats et des fondations).

### ◆ **AGE Platform Europe**

Réseau européen qui regroupe près de 167 organisations de personnes âgées de 50 ans et plus. Cette population représente plus de 150 millions de personnes en Europe.

Le travail du réseau se concentre sur un large éventail de politiques impactant les seniors et les personnes à la retraite. Parmi les questions traitées, il y a : la discrimination, l'emploi des seniors, le vieillissement actif, la protection sociale, la réforme des retraites, l'inclusion sociale, la santé, l'accessibilité des transports publics et dans une plus large mesure de l'environnement et des technologies de l'information et de la communication. La plateforme est également active sur plusieurs projets de l'Union Européenne.

La mission du réseau AGE est d'exprimer et promouvoir les intérêts des plus de 50 ans de l'UE et de sensibiliser sur les thématiques qui les inquiètent le plus. Ces positions prennent une grande place dans les débats sur le politique européenne et AGE participe activement via la présence de représentants aux niveaux européen, national, régional et local.

### ◆ **International Lesbian and Gay Association (ILGA)**

ILGA-Europe est l'association régionale européenne de l'International Lesbian, Gay, Bisexual, Trans & Intersexuelles. ILGA-Europe est une organisation non gouvernementale internationale regroupant 408 organisations de 45 des 49 pays en Europe.

Entité indépendante depuis 1996, elle est le défenseur de l'égalité et du respect des droits humains, pour les personnes lesbiennes gaies, bisexuelles, transgenres et intersexuées (LGBTI) devant des organisations telles que l'Union européenne (UE), le Conseil de l'Europe (CdE) et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

L'association consolide le mouvement LGBTI européen en fournissant des formations et du soutien à ses organisations membres et d'autres groupes LGBTI sur le lobbying, le plaidoyer, la collecte de fonds, le contentieux, le développement organisationnel et la communication.

Depuis 2001, ILGA-Europe est financé en grande partie par la Commission européenne.

Depuis 2006, ILGA-Europe bénéficie d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) et par conséquent milite aussi pour l'égalité et les droits humains des personnes LGBTI au niveau des Nations unies.

### ◆ **European Disability Forum**

Le Forum est une organisation indépendante représentant les intérêts de près de 80 millions d'europeens ayant un handicap. C'est la seule organisation dirigée par des personnes handicapées et leurs familles. Elles décident du programme de travail et des positions politiques.

Le forum défend le droit des personnes handicapées à participer dans le processus de décision politique européen et à s'intégrer dans la société.

EDF tente de créer un mouvement fort et uni. Il a développé un réseau et des alliances avec d'autres organismes partageant les mêmes objectifs. Ces organismes aident EDF à promouvoir les droits des

personnes en situation de handicap. Ces partenariats sont également l'occasion d'échanger des idées et des expériences, d'enrichir le travail de chacun par des savoir-faire et des expertises.

Leur devise: "**Visibility of disability everywhere**".

## ◆ GTB

En flamand « gespecialiseerde trajectbegeleiding en – bepaling » signifie « conseils spécialisés et détermination ». La GTB est une organisation qui aide les personnes handicapées à intégrer une entreprise et les accompagne dans ce processus afin qu'il reste en emploi durablement. Les services de GTB s'adressent aussi bien à l'employé qu'à l'employeur.

Ils travaillent avec le VDAB et un réseau de partenaires spécialisés afin de proposer de la formation, du coaching, de la médiation et la construction de projet professionnel personnalisé.

En 2012, ils ont suivi 6859 personnes vers plus de 200 emplois dans toute la Flandre.

## ◆ Departement Werk en Sociale Economie

Le travail autour de la politique et de l'économie sociale est réalisé par cinq entités:

- Le ministère du Travail et de l'Economie sociale
- Et quatre agences:
  - L'Agence de subvention flamande de l'emploi et de l'économie sociale
  - L'Agence flamande de l'Emploi et de la Formation professionnelle (VDAB)
  - L'Agence flamande pour la formation entrepreneuriale - Flandre Syntra
  - Le FSE Flandre

Le ministère du travail et de l'économie sociale (WSE) veut répondre aux défis d'aujourd'hui et de demain dans le champ de l'économie sociale. Il a un rôle central dans la préparation, l'exécution et l'évaluation de la politique flamande.

L'emploi en Belgique est une responsabilité partagée. Le gouvernement fédéral est en charge du paiement des demandeurs d'emploi ; le gouvernement flamand de la formation professionnelle. Tant le gouvernement fédéral que le gouvernement régional sont responsables d'un certain nombre de programmes d'emploi.

Selon le DWSE, chacun a droit à un emploi. L'économie sociale doit être un tremplin pour les personnes qui passent souvent à travers les mailles du filet. Le gouvernement flamand vient en appui de ce tremplin. Il lie l'économie sociale au circuit « régulier » afin de contribuer au développement socio-économique de la Flandre.

Le Ministre flamand des Finances, du Budget, du Travail, de l'Aménagement du territoire et du Sport est **Philippe Muyters**. Le Ministre flamand de l'énergie, le logement, les villes et l'économie sociale est **Freya Van den Bossche**.

## ◆ Service Public Fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale

Le SPF est le garant des équilibres entre les travailleurs et les employeurs dans leur relation de travail. Ses compétences touchent à des domaines aussi variés que le travail, les relations collectives,

les normes de bien-être au travail, etc. Le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale existe dans sa forme actuelle depuis le 1er janvier 2003.

La ministre en charge de cette administration est **Monica De Coninck**.

Les missions du Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale sont les suivantes :

- Préparer, promouvoir et exécuter la politique en matière de relations collectives de travail, l'accompagnement de la concertation sociale, la prévention et la conciliation des conflits sociaux ;
- Préparer, promouvoir et exécuter la politique en matière de relations individuelles du travail ;
- Préparer, promouvoir et exécuter la politique en matière de bien-être au travail ;
- Préparer, promouvoir et exécuter la politique en matière d'emploi, de régulation du marché du travail et d'assurance contre le chômage ;
- Préparer, promouvoir et exécuter la politique en matière d'égalité ;
- Assurer le respect de la mise en œuvre des politiques en matière de relations collectives et individuelles, de bien-être, d'emploi et d'égalité par les services d'inspection qui ont un rôle de conseil, de prévention et de répression ;
- Infliger des amendes administratives notamment en cas d'infraction aux dispositions réglementaires liées aux politiques en matière de relations collectives et individuelles, de bien-être, d'emploi et d'égalité ;
- Sensibiliser les différents acteurs du monde social et économique à l'humanisation du travail ;
- Approfondir l'Europe sociale.

Une cellule "Entreprise multiculturelle" est active au sein du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Elle poursuit deux buts essentiels : lutter contre les discriminations ethniques sur le marché du travail et sensibiliser les secteurs professionnels et l'administration à la nécessité de l'information des travailleurs et des employeurs. Elle gère en plus le projet Label Diversité. En effet, en mai 2005, la Conférence interministérielle sur l'intégration dans la société a envisagé l'opportunité de créer un «label» de promotion de la diversité sur le marché de l'emploi. A l'initiative des Ministres fédéraux de l'Emploi et de l'Intégration Sociale, une réflexion a été menée en concertation avec le Centre et le monde du travail (les partenaires sociaux, des experts, des entreprises-mêmes, ...). En septembre 2006, un projet pilote Label Egalité Diversité a été lancé, sous la coordination du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale. Quinze entreprises et organisations s'y sont inscrites.

Pour plus d'information : <http://www.emploi.belgique.be/defaultTab.aspx?id=8138>

## ◆ Actiris, Office Régional Bruxellois de l'Emploi

### Quelques étapes historiques

Jusqu'en 1989, l'ONEM, Office National de l'Emploi, gérait à la fois le chômage, la formation et l'emploi. A partir de cette année là, la politique de l'emploi est régionalisée et l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi, appelé alors l'ORBEm, voit le jour. Au même moment, les 2 autres régions créent aussi leur propre service public de l'emploi : le VDAB pour la Flandre et le FOREM pour la Wallonie. Ces services reprenaient alors les compétences de l'ONEM en matière d'emploi.

En 2003, l'ordonnance sur la gestion mixte du marché de l'emploi est promulguée. Cette ordonnance organise la collaboration entre les 2 types d'acteurs en matière d'emploi : privé et public. Le service public, les agences privées commerciales et les opérateurs d'emploi non marchand tissent des liens, de manière à assurer le meilleur fonctionnement du marché de l'emploi tout en préservant les droits



essentiels des chercheurs d'emploi. Il s'agit là de la suppression du monopole public en matière d'emploi.

Dans le cadre de l'Accord de coopération interrégionale signé en 2005, le FOREM, le VDAB, Actiris, l'ADG et BRUXELLES FORMATION travaillent main dans la main dans le but de mettre au travail un maximum chercheurs d'emploi et de favoriser leur mobilité.

En 2006, Actiris et le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale élaborent le premier contrat de gestion. Actiris se voit alors doté d'objectifs à atteindre et le Gouvernement s'engage à les soutenir politiquement et budgétairement. Le Contrat de gestion d'Actiris vise à optimiser les ressources en fixant clairement les priorités de la politique de l'Emploi, en assurant à l'Office un cadre légal réglementaire approprié et en s'assurant qu'il dispose des moyens budgétaires nécessaires à la mise en œuvre de ses missions.

Dans la foulée du Contrat de Gestion, et pour répondre aux objectifs fixés en termes de communication externe, il a été décidé de changer le nom de l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi. Une réflexion a donc été menée et a abouti au nom Actiris, qui mêle deux termes:

- ACTIF : Porte d'entrée dans la vie active / Rapidité de la prise en charge / Dynamisation des relations clients / Développement des TIC
- IRIS : le symbole de la Région de Bruxelles-Capitale.

### Ses missions

En tant que service public d'emploi bruxellois, Actiris a pour ambition de devenir, avec ses partenaires, **le fournisseur public de solutions pour l'emploi bruxellois** grâce à des **outils efficaces et gratuits, adaptés aux besoins spécifiques de ses publics**. A cet égard, Actiris veillera de façon transversale à lutter pour la diversité et la non-discrimination, en particulier par le biais de son programme contre la discrimination.

Par ailleurs, Actiris est mandaté pour coordonner 3 services: le Fonds Social Européen pour la Région de Bruxelles-Capitale, le Pacte territorial pour l'emploi et l'Observatoire bruxellois de l'emploi.

### Quelques mots sur le Pacte territorial

Coordonné par Actiris, le Pacte territorial pour l'emploi a été créé en 1998 et réunit en son sein des organisations-partenaires :

- **Politiques** : cabinet du Ministre de l'emploi, ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, Conseil Economie Emploi.
- **Partenaires sociaux** : CGSLB, CSC, FGTB, BECI, ABE, UCM,...
- **Organismes d'intérêt public** : Actiris, SDRB, SRIB, Bruxelles Formation, VDAB,...
- **Acteurs locaux** : FEBISP, missions locales,...

Ses partenaires se réunissent et réfléchissent ensemble aux problématiques qui se posent sur le marché de l'emploi bruxellois. A partir d'études fournies par l'Observatoire, des mesures peuvent être prises pour corriger les difficultés rencontrées.

A l'origine, le Pacte était un instrument de traduction de la politique européenne de l'emploi aux niveaux régional et local. Aujourd'hui, il s'agit surtout d'une table informelle d'échanges et de réflexion, d'un laboratoire flexible de prospective qui travaille sur des thèmes transversaux.

### **Quelques mots sur l'Observatoire Bruxellois de L'emploi**

L'Observatoire bruxellois de l'emploi a été créé en 1995. Il est cofinancé par le FSE et hébergé chez Actiris. Ses missions sont de suivre les évolutions de l'emploi et du chômage en Région de Bruxelles-Capitale ; de créer des outils pour anticiper les besoins en qualifications et identifier de nouvelles compétences ; de produire des analyses et les diffuser.